

Discours de Sébastien LECORNU

Remise des insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur à M. Denis RAPONE

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Monsieur le récipiendaire, Monsieur le Président,
Cher Denis,

- Par décret du Président de la République, vous avez été promu au grade d'Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur, et intégrez donc la promotion du 14 juillet dernier.
- Ce soir, nous souhaitons à nouveau honorer votre parcours exceptionnel, en présence de nombre de vos proches et de celles et ceux qui ont vous ont accompagnés au cours des différentes étapes de votre vie professionnelle.
- Cher Denis, permettez-moi, comme il en est l'usage de retracer quelques étapes qui de votre parcours.

1/ Un début de carrière dans l'ordre judiciaire

- A la sortie de l'**Institut d'Etudes Politiques de Paris**, vous réussissez brillamment le concours de l'**Ecole nationale de la magistrature**. Vous êtes successivement auditeur de justice, puis **substitut du procureur de la République** au tribunal de grande instance de Meaux et de Paris. Paraît-il que votre première affectation fut Evreux...
- Vos qualités sont rapidement remarquées. Ainsi, vous intégrez dès l'année 1986 le ministère de la justice. Après un an au sein de la direction des affaires criminelles et des grâces, l'éminent Renaud Denoix de Saint-Marc vous propose de rejoindre le **secrétariat général du Gouvernement, au sein duquel vous êtes nommé chef du service législatif**.
- Puis c'est vous **Jacques Toubon**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (et qui partagez désormais ces murs comme Défenseur des Droits) qui faites appel à vous

au sein de son **cabinet en 1995 en tant que conseiller technique en charge de la législation pénale, de l'exécution des peines, de la protection judiciaire de la jeunesse et des questions sociales.**

- La diversité de vos expériences et vos qualités relationnelles conduisent le **Président de la République, Jacques Chirac, à vous nommer maître des requêtes au Conseil d'Etat.**

2/ S'ouvre alors le deuxième chapitre de votre parcours professionnel, résolument tourné vers l'ordre administratif

- L'année 1996 s'avère être un véritable tournant pour vous : vous apportez au **Conseil d'Etat** votre expérience et votre singularité de magistrat judiciaire, d'abord à la **section du contentieux**, puis à la **section de l'intérieur** en 1999.
- Votre **double culture en droit public et en droit privé** est un atout précieux, et vous vous exportez régulièrement hors du Palais Royal.
 - Ainsi, de 1997 à 2002, vous êtes **rapporteur de la commission** de déontologie de la fonction publique, instaurée par la loi **relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.**
 - De 1998 à 2002, vous êtes membre du Conseil d'orientation de la mission interministérielle de lutte contre les sectes, tout juste créée. Vous participez ainsi à encourager les services publics à combattre les actions entreprises par les sectes qui pourraient menacer l'ordre public.
 - Enfin, vous êtes, de 1999 à 2002, **président de la Commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique**, chargée de la gestion de l'aide publique aux radios locales associatives.
- Ces éminentes fonctions font de vous un expert reconnu. Invariablement, vous faites preuve d'un jugement pondéré et équilibré, nourri par la richesse de vos multiples expériences.
 - En 2002, vous êtes appelé auprès du **Premier ministre Jean-Pierre Raffarin comme conseiller pour la justice.** Vous travaillez à de nombreuses réformes. Je pense par exemple à la loi du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice, qui avait instauré la fonction de juge de proximité, et qui a profondément modifié le droit des mineurs en cas d'incarcération et de garde à vue.

3/ C'est ainsi que vous engagez une nouvelle étape de votre carrière, consacrée aux autorités administratives indépendantes.

- De 2004 à 2007, vous retrouvez le secteur de la culture en tant que **directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel**. Dans une structure en fort développement, vous exercez la plus large responsabilité transversale. Le bilan de vos trois années passées à la Direction générale du CSA est éloquent : une activité renforcée de **suivi des contenus audiovisuels, une meilleure représentation de la diversité et la protection du droit à l'information** en sont les faits marquants.
- Cette tâche accomplie, vous changez d'autorité et de secteur. Vous rejoignez durant cinq ans (2007-2012) celui des postes et communications au sein de **l'ARCEP**, une autorité que nous connaissons bien, ici au Ministère de la Cohésion des territoires. L'ARCEP a en effet un rôle clé notamment à travers l'aménagement numérique. La couverture internet fixe à très haut débit, la couverture mobile, l'aménagement numérique des territoires sont, vous le savez, des défis majeurs pour les collectivités et pour notre pays. Résorber la fracture numérique et les inégalités territoriales de connexion aux réseaux fixes et mobiles est incontestablement l'un des enjeux majeurs de ce Ministère en lien avec les collectivités.
- **En 2013, vous retrouvez le Conseil d'Etat** et y rapportez de nombreux textes délicats au sein de la **section du contentieux**.
 - Vous ne délaissez pas pour autant les autorités administratives indépendantes. Vous devenez en effet **membre d'Hadopi dès sa création, et du Comité de règlement des différends et des sanctions de la CRE**.
- Personne ne l'ignore, cette année, vous avez été élu par les membres du collège **Président d'Hadopi, dont vous avez participé à la création**. Fort de votre polyvalence désormais bien connue, vous poursuivez tant **la mission d'encouragement au développement de l'offre légale disponible sur Internet que celle de réponse graduée afin de faire respecter au mieux les droits d'auteur**. Face aux multiples défis auxquels est confronté le secteur de l'audiovisuel aujourd'hui, depuis la question épineuse du financement de la création culturelle jusqu'à la lutte contre le piratage, votre expérience et votre savoir-faire sont des atouts considérables pour la Haute Autorité.

4/ Le caractère d'un homme humble et curieux

- Au-delà de vos compétences techniques et de vos qualités professionnelles indéniables, permettez-moi, cher Denis, de vous présenter un peu plus personnellement. Car c'est avant tout en tant qu'ami que je suis votre parrain. **Curieux et cultivé, amoureux des voyages, c'est l'Afrique que vous**

affectionnez tout particulièrement. Véritable **passionné**, vous êtes apprécié de tous ; vos anciens collègues et vos amis louent avant tout votre inlassable **bonne humeur et cette grande humilité** qui est toute à votre honneur.

- La présence de vos nombreux amis en témoigne très largement ce soir. Je souhaite aussi saluer votre famille et vos deux enfants, Océane et Eole.
- Cher Denis, vous êtes un haut fonctionnaire exemplaire. Votre goût du service public vous a conduit à servir l'Etat tout au long de votre carrière. Vous l'avez servi par l'exercice de vos fonctions, mais aussi par un **engagement sans faille, par votre très grande intégrité, et par votre volonté téméraire de répondre à de grands défis** de notre temps. Et c'est bien tout cela, votre carrière, vos réussites, votre engagement et l'homme que vous êtes, que nous reconnaissons et honorons ce soir.
- Monsieur Denis Rapone ; au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Liste des autres décorations :

- Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 31 décembre 2004
- Officier de l'Ordre National du Mérite par décret du 16 mai 2008
- Chevalier des Palmes académiques
- Chevalier des Arts et des Lettres depuis décembre 2005